

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A.M.C.O.D.P

1. Nom et adresses de l'Université

UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURES
Numéro d'enregistrement : 19311383400017

5, allées Antonio Machado 31058 Toulouse cedex 9
Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)
Pays : France

Point de Contact

Pôle Achats

Adresse électronique : achats@univ-tlse2.fr

2. Objet de l'avis d'appel à concurrence

Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public visant l'implantation et l'exploitation de distributeurs automatiques de boissons et de denrées alimentaires - Campus du Mirail et Toulouse centre (rue du Taur)

Cette consultation concerne 4 AOT

- ✓ **INSPE site d'Auch** référence 2025AOTPSCON019
- ✓ **INSPE site de Cahors** référence 2025AOTPSCON020
- ✓ **INSPE site de Ranguel** référence 2025AOTPSCON021
- ✓ **INSPE site de Rodez** référence 2025AOTPSCON022

Les candidats pourront répondre à une ou l'ensemble des AOT.

3. Référence acheteur : 2025ATPSCON019-022

4. Mode passation

Cet avis d'appel à la concurrence s'inscrit en application de l'article L.2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) qui a introduit l'exigence de mesures de publicité préalables à la délivrance de certaines autorisations d'occupation du domaine public depuis le 1er juillet 2017.

5. Nomenclature communautaire

51540000-9 : services d'installation de machines et d'équipements à usage spécifique

6. Durée de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 (cent vingt) jours à compter de la date limite de remise des offres

7. Développement durable

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social ou/et environnemental dont le détail est indiqué dans le projet de la convention. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

Chaque titulaire concerné devra mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations.

8. Visites

Chaque candidat devra **obligatoirement** effectuer l'une des visites prévues :

- ✓ **Pour le site d'Auch** : du lundi au jeudi entre 8h00 et 17h00. Prise de rendez-vous obligatoire auprès de Monsieur Philippe DUMOUSSAUD au 06 48 48 15 21 ;
- ✓ **Pour le site de Cahors** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h. Prise de rendez-vous obligatoire auprès du Responsable Administratif et Financier au 05 65 23 46 00 ;
- ✓ **Pour le site de Ranguel** : du lundi au vendredi entre 8h00 et 17h00. Prise de rendez-vous obligatoire auprès de Madame Geneviève Girard au 06 75 21 54 86 ;
- ✓ **Pour le site de Rodez** : du lundi au vendredi, 8h-12h et 13h30-17h00. Prise de rendez-vous obligatoire auprès de la Responsable Administrative et Financière au 05 65 68 88 00.

Les points de rendez-vous sont ci-après : hall d'entrée

9. Lieux d'exécution

- ✓ INSPÉ site d'Auch : 24 Rue d'Embaques, 32000 Auch ;
- ✓ INSPÉ site de Cahors : 273 Avenue Henri Martin, 46000 Cahors ;
- ✓ INSPÉ site de Rodez : 12 Rue Sarrus, 12000 Rodez ;
- ✓ INSPÉ site de Ranguel : 118 Rte de Narbonne, 31400 Toulouse.

10. Durée de l'exploitation

Le délai d'exécution est indiqué à l'article 3.3 de chaque projet de convention d'AOT.

11. Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard le 6 mai 2025 une demande écrite à déposer sur la plateforme de dématérialisation.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, au plus tard le 7 mai 2025.

L'Université Toulouse Jean Jaurès est fermée du samedi 12 avril 2025 au dimanche 27 avril 2025 inclus. Veuillez en tenir compte si vous souhaitez avoir des renseignements complémentaires.

12. Contenu de l'offre

Les candidatures seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EUROS.
Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces précisées ci-dessous :

- ❖ Une lettre de candidature signée par la personne habilitée à représenter la société ;
- ❖ Un extrait Kbis de moins de 3 mois ;
- ❖ Une liste de références professionnelles du candidat et de ses capacités financières.
- ❖ Une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité indiquant la nature, le montant de la couverture et de la franchise, et la durée de la garantie ;
- ❖ La convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels dûment complétée par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du contrat ;
- ❖ L'annexe 1 : bordereau des prix ;
- ❖ L'annexe 2 : cadre de réponse du mémoire technique détaillant les points suivants :
 - ✓ Détail des produits répondant aux critères biologiques, sans huile de palme, écoresponsables, labellisés, végétariens,
 - ✓ Moyens humains mis à disposition,
 - ✓ Référent chargé de l'exécution et du suivi de l'AOT,
 - ✓ Organigramme de l'équipe affectée à la réalisation de la prestation,
 - ✓ Liste des équipements
 - ✓ Description technique et présentation détaillée des appareils,
 - ✓ Economie d'énergie,
 - ✓ Moyens de paiement proposés,
 - ✓ Type de gobelets,
 - ✓ Description de l'organisation du tri des déchets,
 - ✓ Système incitant au recyclage des canettes,
 - ✓ Organisation de la mise en place des prestations,
 - ✓ Organisation de la maintenance préventive (procédures et moyens pour assurer l'approvisionnement, l'entretien et le nettoyage : organisation, fréquence, délai),
 - ✓ Organisation de la maintenance corrective (Modalités d'intervention en cas de dysfonctionnement : délai d'intervention à réception d'appel - délai de remise en service – etc..., N° d'appel unique - système internet interactif -sécurisation de la prise en compte des demandes d'intervention - plages horaires d'intervention réelles y compris week-end),
 - ✓ Traçabilités des contrôles sanitaires périodiques ;
- ❖ Attestation de visite datée et signée au nom du candidat

Le candidat devra proposer des réponses adaptées répondant aux attentes et besoins de l'Université Toulouse Jean Jaurès tels que décrits dans la convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels.

A ces documents pourra être joint tout autre document technique et/ou explicatif jugé utile par le candidat à la compréhension de son offre.

13. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 1 – Qualité technique de l'offre sur la base du cadre de réponse : 50 %
- 2 – Prix sur la base du BPU : 50 %

Les sous-critères sont indiqués dans le règlement de consultation.

14. Modalités de remise des offres

Les candidats doivent transmettre leurs plis uniquement à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2748139&orgAcronyme=f2h>

15. Date limite de réception des offres

La date limite de remise des offres est fixée au 13 mai 2025 - 12 heures

16. Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Toulouse

68, rue Raymond IV B.P. 7007, 31068, Toulouse Cedex 07, France.

Téléphone : (+33) 5 62 73 57 57,

Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr,

Organe chargé des procédures de médiation

CCIRA de Bordeaux

DREETS Nouvelle-Aquitaine – Pôle C

Immeuble Le Pôle - 11 avenue Pierre Mendez France - 33700 MERIGNAC

Téléphone : (+33) 5 55 12 20 47

Courriel : dreets-na.polec@dreets.gouv.fr

Introduction de recours

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV B.P. 7007, 31068, Toulouse Cedex 7, France.

17. Date d'envoi du présent avis à la publication

10 Avril 2025